

Amundi STOXX Europe 600 Basic Resources UCITS ETF Acc

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/05/2026

ACTIONS

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **144,03 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **29/05/2026**
Actif géré : **784,57 (millions EUR)**
Code ISIN : **LU1834983550**
Type de Réplication : **Synthétique**
Indice de référence :
100% STOXX EUROPE 600 BASIC RESOURCE E

Objectif d'investissement

L'objectif de ce Compartiment est de répliquer la performance de l'Indice STOXX Europe 600 Basic Resources (l'« Indice ») et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur nette des actifs du Compartiment et la performance de l'Indice. Le niveau prévu d'écart de suivi dans des conditions normales du marché est indiqué dans le prospectus du Compartiment.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculées et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions. »

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	21,73%	23,99%	32,40%
Volatilité de l'indice	21,72%	23,98%	32,38%
Tracking Error exposé	0,04%	0,06%	0,87%
Ratio de sharpe	3,55	0,67	0,15

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an. L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre le fonds et l'indice

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/04/2026	3 mois 27/02/2026	1 an 30/05/2025	3 ans 31/05/2023	5 ans 31/05/2021	Depuis le 24/08/2006
Portefeuille	30,25%	8,95%	6,45%	78,93%	79,09%	75,31%	213,55%
Indice	30,34%	8,96%	6,46%	79,37%	80,33%	77,09%	204,06%
Ecart	-0,09%	-0,01%	-0,01%	-0,44%	-1,24%	-1,78%	9,49%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	31,80%	-8,16%	-2,07%	9,57%	26,65%	12,32%	22,27%	-13,06%	22,78%	65,53%
Indice	32,10%	-7,95%	-1,94%	9,74%	26,91%	12,51%	22,44%	-12,87%	22,99%	65,71%
Ecart	-0,30%	-0,21%	-0,14%	-0,18%	-0,26%	-0,19%	-0,17%	-0,19%	-0,22%	-0,18%

* Source : Amundi. Les performances nettes ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTIONS ■

Rencontrez l'équipe

**Sébastien Foy**

Responsable de l'équipe de gestion - Indiciel Synthétique

**Prince Akesse**

Gérant de portefeuille

**Hamid Drali**

Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

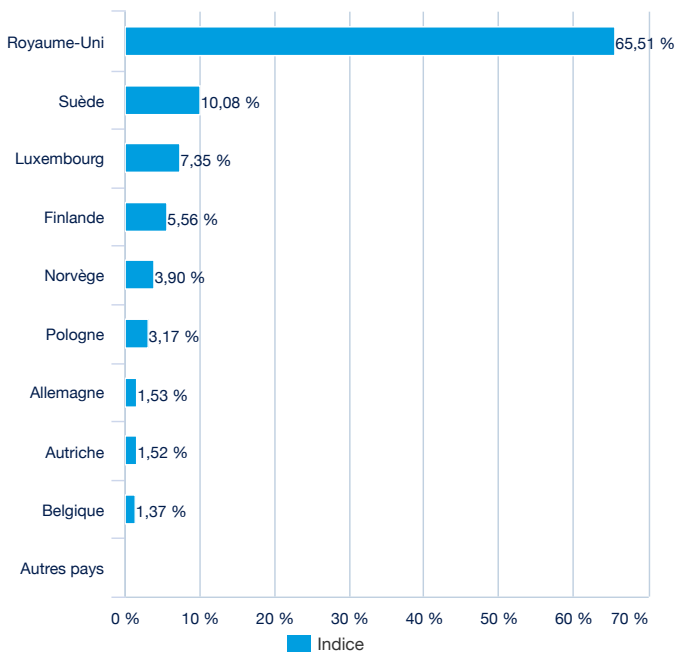
L'Indice est un indice pondéré par la capitalisation boursière conçu pour représenter la performance des titres de l'indice STOXX Europe 600 (l'« Univers initial ») qui appartiennent au supersecteur des ressources de base tel que défini par l'Industry Classification Benchmark (« ICB »). L'Univers initial fournit une exposition à la performance des 600 actions les plus liquides de grande, moyenne et petite capitalisations des marchés développés en Europe.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Actions**
Exposition : **Europe**

Nombre de valeurs : **20**

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)

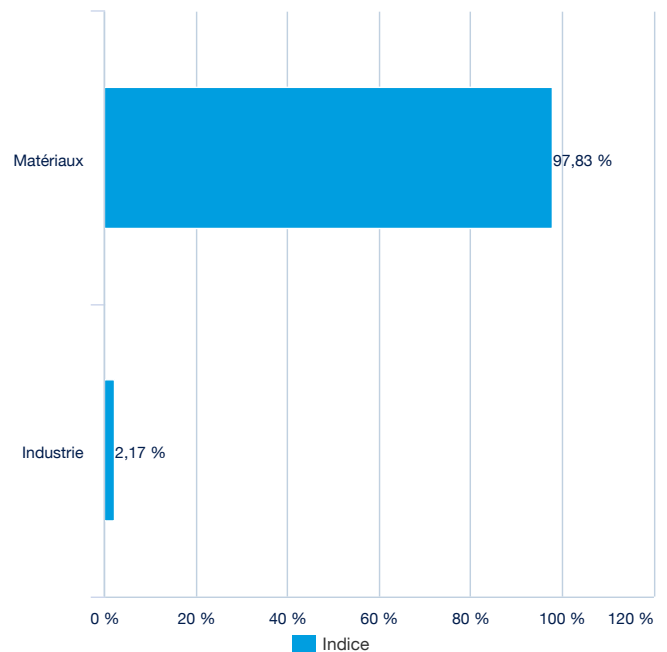


Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
RIO TINTO PLC (GBR)	27,93%
ANGLO AMERICAN PLC GBP	14,52%
GLENORE PLC-GBP	14,41%
ARCELORMITTAL AMSTERDAM	7,35%
ANTOFAGASTA PLC	5,30%
BOLIDEN AB	4,30%
NORSK HYDRO	3,90%
UPM-KYMMENE OYJ	3,81%
KGHM POLSKA MIED	3,17%
SKF AB-B SHARES	2,17%
Total	86,86%

Informations fournies uniquement à titre illustratif et ne constituant pas une recommandation à l'achat ou à la vente d'un titre donné.

Secteurs de l'indice (source : Amundi)





ACTIONS ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Valorisateur	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Dépositaire	SOCIETE GENERALE LUXEMBOURG
Commissaire aux comptes	DELOITTE AUDIT
Date de création de la classe	21/03/2024
Date de la première VL	24/08/2006
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU1834983550
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30%
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Clôture fiscale	Septembre
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Devise	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Six Swiss Exchange	EUR	LYBRE SW	BREIV	LYBRE.S	BREINAV=SOLA
Deutsche Boerse (Xetra)	EUR	LBRE GY	BREIV	LBRE.DE	BREINAV=SOLA
Euronext Paris	EUR	BRES FP	BREIV	BRES.PA	BREINAV=SOLA
Euronext Milan	EUR	BRES IM	BREIV	BRES.MI	BREINAV=SOLA

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
Royaume-Uni (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
Royaume-Uni (Instit)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
 90 bd Pasteur
 CS 21564
 75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info-etf@amundi.com

ACTIONS ■

Fournisseurs d'indices

STOXX et ses concédants de licence (les « Concédants ») n'entretiennent aucune relation avec Amundi Asset Management, autrement que pour l'octroi de licence de l'indice ® et des marques déposées associées pour une utilisation se rapportant au compartiment. STOXX et ses Concédants : - Ne sponsorisent pas, n'avalisent pas, ne vendent pas et ne promeuvent pas le compartiment. - Ne recommandent pas à quiconque d'investir dans le compartiment ni dans aucune autre action. - N'assument aucune responsabilité et ne prennent aucune décision concernant le calendrier, les montants des parts et la valorisation du compartiment. - N'assument aucune responsabilité quant à l'administration, à la gestion ou à la commercialisation du compartiment. - Ne prennent pas en compte les besoins du compartiment ou de ses porteurs de parts lors de la définition, de la constitution ou du calcul de l'indice et ne sont pas dans l'obligation de le faire. STOXX et ses Concédants n'ont aucune responsabilité au titre du compartiment. En particulier : - STOXX et ses Concédants ne donnent aucune garantie, expresse ou implicite, et refusent toute garantie concernant : * les résultats pouvant être obtenus par le compartiment, le porteur de parts de celui-ci ou toute autre personne en rapport avec l'utilisation de l'indice et des données comprises dans celui-ci ; * l'exactitude et l'exhaustivité de l'indice et de ses données ; * la qualité marchande et l'adéquation à une fin ou une utilisation particulière de l'indice et de ses données ; - STOXX et ses Concédants déclinent toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou d'interruption de l'indice ou de ses données ; - STOXX et ses Concédants ne pourront en aucun cas être tenus responsables de quelconques pertes de bénéfices, dommages ou pertes indirects, punitifs, spéciaux ou consécutifs, quand bien même ils auraient été avisés de leur éventualité. Le contrat de licence entre Amundi Asset Management et STOXX concerne uniquement ces derniers et aucunement les porteurs de parts du compartiment ou d'autres tierces parties.

Avertissement

Le Compartiment a été autorisé à la distribution à des investisseurs non qualifiés en et depuis la Suisse par la FINMA. Représentant : CACEIS Bank, Paris, Succursale de Nyon / Suisse, 35 route de Signy, CH-1260 Nyon, Suisse (anciennement « CACEIS Bank Luxembourg, Luxembourg, Succursale de Nyon ». Agent payeur : CA Indosuez (Suisse) S.A., 4 quai General Guisan, 1204 Genève. Les souscriptions ne seront acceptées que sur la base du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (« DICl ») du compartiment considéré ainsi que du prospectus le plus récent de la SICAV, ses derniers rapports annuels et semestriels, ainsi que ses statuts, disponibles gratuitement au siège social de la SICAV ou auprès du représentant en Suisse. Les performances passées ne sont ni une assurance ni un indicateur fiable des rendements futures. La performance publiée ne tient pas compte des commissions et autres frais d'émission et de rachat de parts. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux « US Persons ». Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs « Professionnels » au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 « MIF » ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les « investisseurs qualifiés » au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non « Professionnels » au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'« investisseurs qualifiés » au sens de la législation et de la réglementation applicable.